

Programme communal de Développement rural

Programmation 2026-2036

Résumé non technique

Décembre 2025

IDETA

Enghien - Edingen

Etude réalisée par l'Agence de Développement territorial IDETA entre 2019 et 2025, pour le compte de la Ville d'Enghien, en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie (équipe Wallonie picarde) pour le volet participatif.

Crédits photos : IDETA

Table des matières

Préambule 4

1. Identité communale 7

2. Analyse du territoire 8

2.1. La population 8
2.2. Le territoire 8
2.3. La mobilité 8
2.4. L'empreinte environnementale 9
2.5. L'économie locale et l'agriculture 9
2.6. Les dynamiques sociales et culturelles 10
2.7. La démocratie participative 10

3. Participation citoyenne 11

3.1. Le grand public 12
3.2. La Commission locale de Développement rural 13
3.3. La communication 14

4. Vision du territoire à 10 ans 15

De la Ville-Parc aux villages-nature 15

5. Stratégie du PCDR 16

6. Projets 17

Le PCDR d'Enghien en bref 20

PRÉAMBULE

► OBJECTIFS D'UN PCDR ET PRÉSENTATION DE L'OUTIL

Une Opération de Développement rural est un processus participatif, mené par une commune, au service du milieu rural. Les mandataires, la population, les associations, les acteurs économiques, sociaux culturels et environnementaux élaborent et mettent en œuvre une stratégie globale pour leur territoire. L'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie se basent sur un diagnostic partagé et s'inscrivent dans la démarche du développement durable.

L'opération est décrite dans un document appelé Programme communal de Développement rural, qui est établi en cohérence avec les objectifs repris dans les autres outils stratégiques communaux.

L'Opération aboutit à un ensemble coordonné d'actions et de projets de développement global et intégré, avec pour but **l'amélioration des conditions de vie des habitants sur les plans économique, social, environnemental et culturel**.

Sur base du PCDR, le Gouvernement peut octroyer des **subventions** pour les projets qui concourent aux objectifs de développement rural tels que :

- La promotion, la création et le soutien de l'emploi ou d'activités économiques dont les ateliers ruraux
- L'amélioration et la création de services et d'équipements à l'usage de la population
- La rénovation, la création et la promotion de l'habitat
- L'aménagement et la création d'espaces publics
- L'aménagement et la création de lieux de rencontre, notamment les maisons de village, maisons rurales et maisons multiservices
- La protection, l'amélioration et la mise en valeur du cadre et du milieu de vie, en ce compris le patrimoine bâti et naturel
- L'aménagement et la création de voiries et de moyens de transport et communication d'intérêt communal
- La réalisation d'opérations foncières
- L'aménagement et la rénovation d'infrastructures et équipements visant le développement touristique, l'énergie ou la cohésion sociale

Les projets transcommunaux peuvent bénéficier d'une majoration de la subvention régionale.

► DATES CLEFS

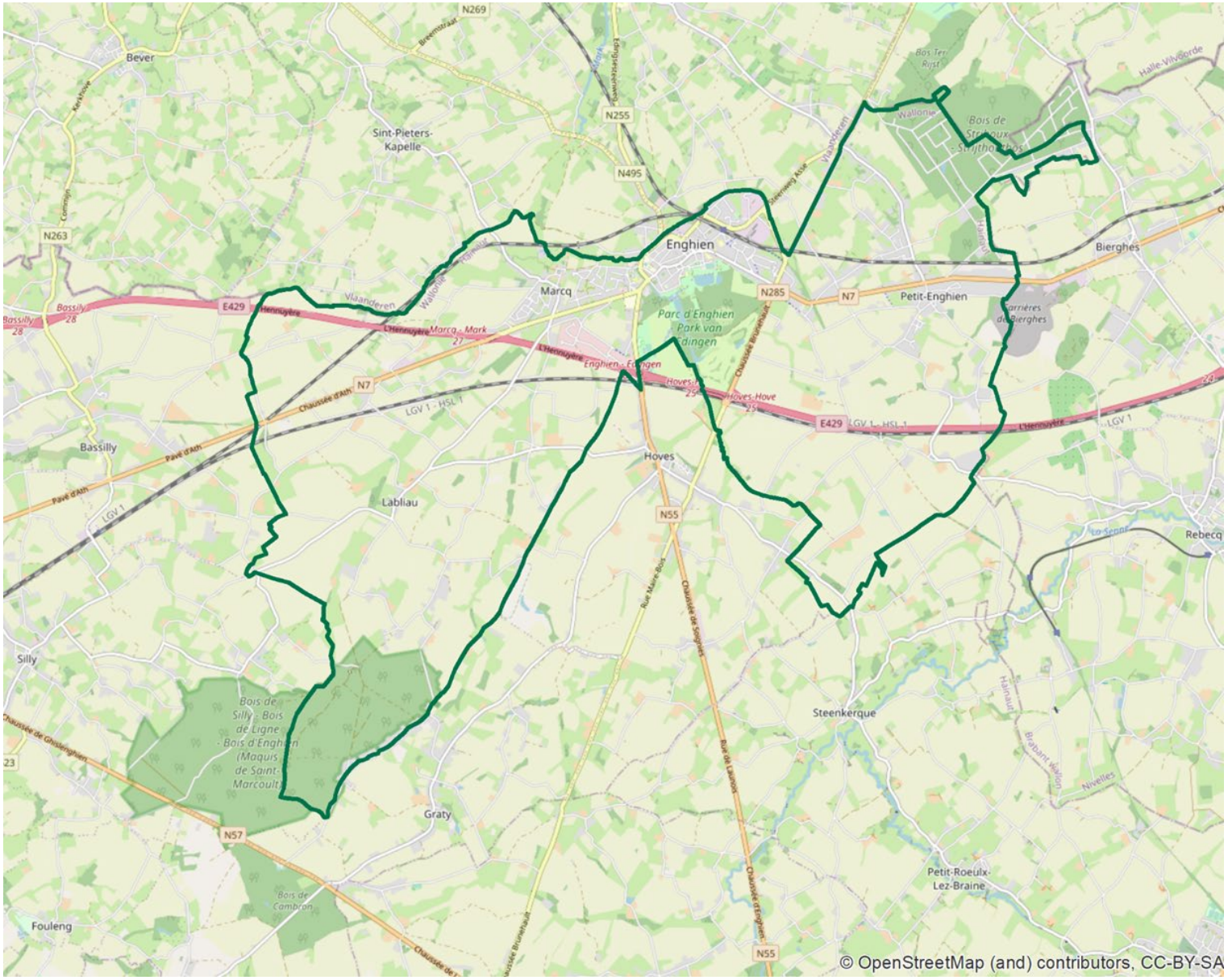
Novembre 2019	**Conseil communal :** décision de réviser le PCDR
Mai 2021	**Ministre en charge du Développement rural :** lancement de l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie (FRW)
Février 2022	**Collège communal :** désignation d'IDETA en tant qu'auteur de PCDR
Mars 2023	**Conseil communal :** approbation de la composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR)
Avril 2023	**CLDR :** installation
Octobre 2025	**CLDR :** approbation de l'avant-projet de PCDR et du projet de première convention
Octobre 2025	**Collège :** approbation de l'avant-projet de PCDR
Février 2026	**Conseil communal :** approbation de l'avant-projet de PCDR et du projet de première convention

► ACTEURS

IDETA
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Ensemble, pour des villages vivants
Fondation Rurale de Wallonie

Wallonie service public SPW


Bever
Sint-Pieters-Kapelle
Enghien
Marcq
Petit-Enghien
Bierghes
Bassilly
Hoves
Labliau
Steenkerque
Graty
Silly
Petit-Roeulx-Lez-Braine
Fouleng
Rebecq
N269
N255
N495
N263
N285
N7
N55
N57
E429
LGV 1 - HSL 1
Parc d'Enghien
Park van Edingen
© OpenStreetMap (and) contributors, CC-BY-SA

1. Identité communale

Enghien se situe à la limite Est de la Wallonie picarde, au nord du Hainaut, adossé au Brabant wallon et à la Flandre, à 30km de Bruxelles. Elle appartient également à l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.
Le territoire d'Enghien regroupe trois anciennes communes : Enghien, Marcq et Petit-Enghien. Une préfusion avait raccroché le hameau de Labliau mais ce dernier est toujours considéré commune un village à part entière au niveau local.
D'une superficie de 4.059 hectares, l'articulation entre ces territoires présente une forme de papillon : Enghien et sa densité urbaine se trouvent au centre – tel le corps – à partir duquel se déploient les territoires plus ouverts, agricoles, en forme d'ailes. Cette configuration couplée à la structure des réseaux de transport et à la très forte attractivité résidentielle du territoire ont amené un développement urbain concentrique à partir du centre d'Enghien.

Territoire

4.059 ha
Plaine et bas-plateau hennuyers
Vallée de la Marcq, Parc d'Enghien, bois d'Enghien-Silly, bois de Strihoux
Espaces naturels anthropiques : golf, pâtures, parcs
PCDN, Contrats de Rivière Dendre et Senne, BiodiverCité, aménagement foncier rural

Population

14.233 habitants (+30% en 30 ans, +9% 2012-2022)
359,3 hab./km^2
Croissance 2035 : +14% habitants, +17% ménages
Population plutôt jeune mais vieillissement progressif
55% de ménages isolés ou couples sans enfant

Aménagement du territoire

16,4% de territoire artificialisé, 70% de territoire agricole
Impact paysager des grandes infrastructures de transport : chemin de fer et LGV, autoroute
Patrimoine classé hérité du rayonnement historique d'Enghien (Maison d'Arenberg, commerce, tapisserie)
225.000€ - prix moyen d'achat d'une maison (2017) : pression foncière importante, coût de l'immobilier en croissance et supérieur aux références

Economie

59 exploitations agricoles, prédominance grandes cultures, émergence des cultures maraîchères
3.013 postes, 304 entreprises, 1.299 indépendants
Parcs d'activités économiques « Business Park-Station » et « Qualitis »
Ressource touristique : parc et château d'Enghien, patrimoine médiéval, golf, centre aqualudique Nautisport

Services et santé

5 crèches, 6 implantations scolaires, 2 établissements secondaires
1 maison de repos CPAS, 1 résidence-services privée
15 médecins

Collectif

Diversité de la trame associative, culturelle, loisirs
Bâtiments accessibles dans les villages mais vétusté ou inadéquation

Mobilité

3 accès autoroutiers, gare à haut niveau de desserte
Pression des véhicules dans le centre-ville
Forte dépendance à la voiture
Ravel structurant le réseau de mobilité douce

Ressources naturelles

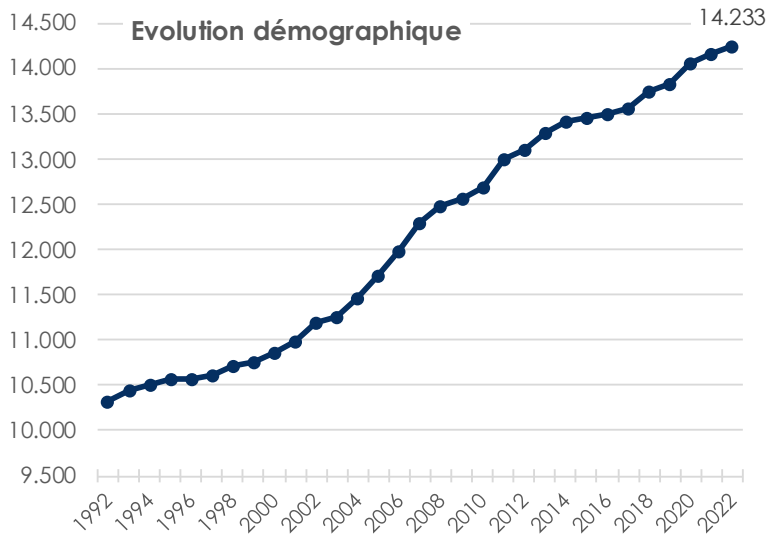
53% de ménages raccordés au gaz naturel
Diminution de la consommation en eau et de la production de déchets
Convention des Maires pour le Climat

2. Analyse du territoire

L'analyse du territoire dresse une vision globale du territoire basée sur les données cartographiques, sur les statistiques et sur les inventaires disponibles pour le territoire. Il permet une bonne connaissance du terrain et une vision objectivée.

2.1. LA POPULATION

La population enghiennoise compte 14.509 habitants au 01.01.2024. Depuis 1992, la population a augmenté de 4.191 habitants, soit près de +40%.



2.2. LE TERRITOIRE

Territoire de 4.059 hectares, le territoire enghiennois est structuré de part et d'autre de son centre urbain, qui crée un continuum depuis Marcq jusqu'à Petit-Enghien.

En effet, l'occupation du sol d'Enghien montre un espace, au centre du territoire, marqué par les activités humaines : le centre-ville, ses équipements publics, commerciaux, économiques et récréatifs sont principalement concentrés dans et autour du centre-ville historique d'Enghien. À l'Est et à l'Ouest du territoire, des zones plus rurales se dessinent, aux abords de Labliau et de Petit-Enghien.

La part de territoire non artificialisé représente 84% du territoire, dont près de 70% dédiés à l'activité agricole et près de 9% de zones boisées. Les terres artificialisées sont principalement dédiées à la fonction résidentielles (60%) et à l'activité économique.

2.3. LA MOBILITÉ

Le territoire d'Enghien est polarisé par le centre-ville, tant pour les services et les équipements qu'il procure à la population que pour son rôle de point d'accès au réseau ferroviaire.

Depuis plusieurs années, la Ville est engagée dans un large panel d'outils et d'initiatives : Plan communal de Mobilité, Wallonie cyclable, Plan d'Investissement Mobilité active communale et Intermodalité, Plan de Stationnement, etc.

2.4. L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Plusieurs indicateurs positionnent l'impact environnemental des Enghiennois.

En matière de production de déchets, la moyenne par habitant est de 127,3 kg/an de déchets résiduels, en chute continue depuis de nombreuses années. Enghien a été commune pilote pour l'implantation de Points d'Apport Volontaire.

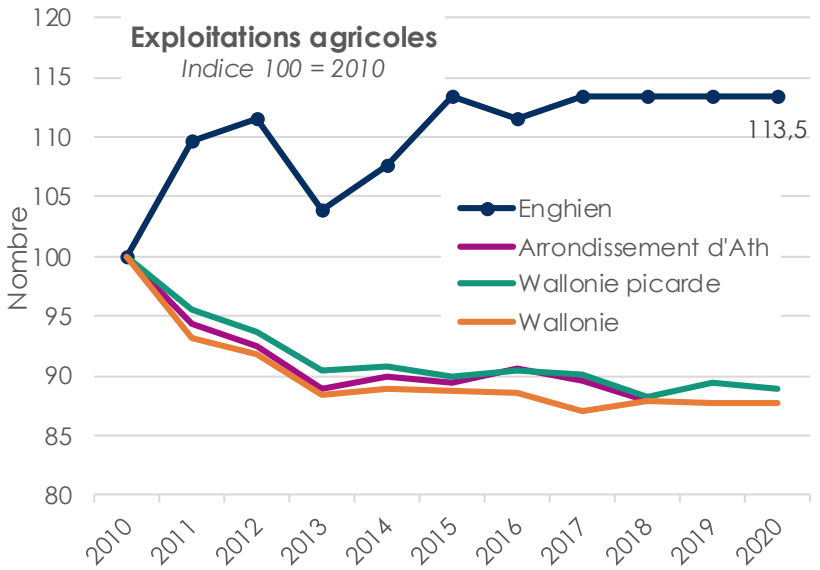
Concernant la consommation en eau, la moyenne des compteurs particuliers affiche 62 m^3/an, volume inférieur aux moyennes territoriales grâce à la popularité historique des citernes d'eau de pluie.

2.5. L'ÉCONOMIE LOCALE ET L'AGRICULTURE

Le territoire compte de nombreuses entreprises, certaines concentrées dans le centre-ville ou les parcs d'activités « Business Park station » et « Qualitis », d'autres ancrées dans les villages.

En 2020, le territoire enghiennois propose 3.013 postes de travail salariés, principalement dans les secteurs publics (administration, enseignement, santé mais aussi services) puis les commerces et services marchands. Les 304 entreprises actives sur le territoire sont essentiellement de toute petite taille (84,5% avec moins de 10 travailleurs).

Le secteur agricole connait, par rapport aux territoires de référence, une certaine stabilité depuis 2015.



2.6. LES DYNAMIQUES SOCIALES ET CULTURELLES

Enghien est une ville aux patrimoines architectural, culturel et folklorique reconnus.

Enghien porte les traces d'un passé chargé d'histoire :

- Au Moyen-âge avec l'héritage des familles d'Enghien puis de Luxembourg ;
- Durant l'époque baroque en tant que fief des Ducs d'Arenberg ;
- À l'époque contemporaine grâce aux barons Empain.

Cette histoire est aujourd'hui perceptible à travers le parc d'Enghien et le patrimoine bâti important et reconnu du centre-ville.

Ce terreau fertile porte une dynamique forte, composée d'un riche panel de forces vives, dans les domaines culturel, évènementiel, récréatif, artistique mais aussi sportif.



2.7. LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La commune compte un large panel d'organes participatif :

- Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité – CCATM
- Comités de quartiers et comités de villages, cordonnés autour d'un dispositif de concertation
- Budget participatif
- Régie des Quartiers



3. Participation citoyenne



Information GT
- 4 réunions villageoises
- 6 réunions thématiques
- 155 participants uniques
- Personnel communal

CLDR
- 41 membres citoyens
- Installée en avril 2023

Consultation numérique
- 64 participants uniques

Extrait du décret relatif au Développement rural du 11 avril 2014 [M.B. du 02/06/2014, p. 42291]
« Une Opération de Développement Rural est un processus participatif, mené par une commune, au service du milieu rural.
Par ce processus, les mandataires, la population, les associations, les acteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux élaborent et mettent en œuvre une stratégie pour leur territoire. »

3.1. LE GRAND PUBLIC

3.1.1. L'INFORMATION DE LA POPULATION

La phase consultative a été organisée de janvier à mai 2022.

En janvier, une séance d'information au Conseil communal a été organisée en visioconférence, complétée par l'information du personnel communal, par l'entremise des chefs de services, en février.

Quatre séances d'information des citoyens ont été organisées dans chacun des quatre villages du territoire, de fin avril à mi-mai.

Pour enrichir et diversifier cette étape de collecte de données, plusieurs consultations spécifiques ont été organisées :

- Un questionnaire diffusé via la plateforme citoyenne dédiée au Développement rural. Ce vecteur a permis la collecte de 46 contributions
- La consultation de services (para-)communaux
-

3.1.2. LA CONSULTATION DE LA POPULATION

Entre septembre et novembre 2022, six groupes de travail ont permis d'approfondir la réflexion sur six thématiques :

- Patrimoine, Tourisme
- Mobilité
- Espaces publics, aménagement du territoire et urbanisme
- Agriculture et environnement
- Economie et services
- Citoyenneté, culture et vie associative



3.2. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

A la suite d'un appel à candidature fin 2022, la Commission locale de Développement rural (CLDR) a été installée en mars 2023.

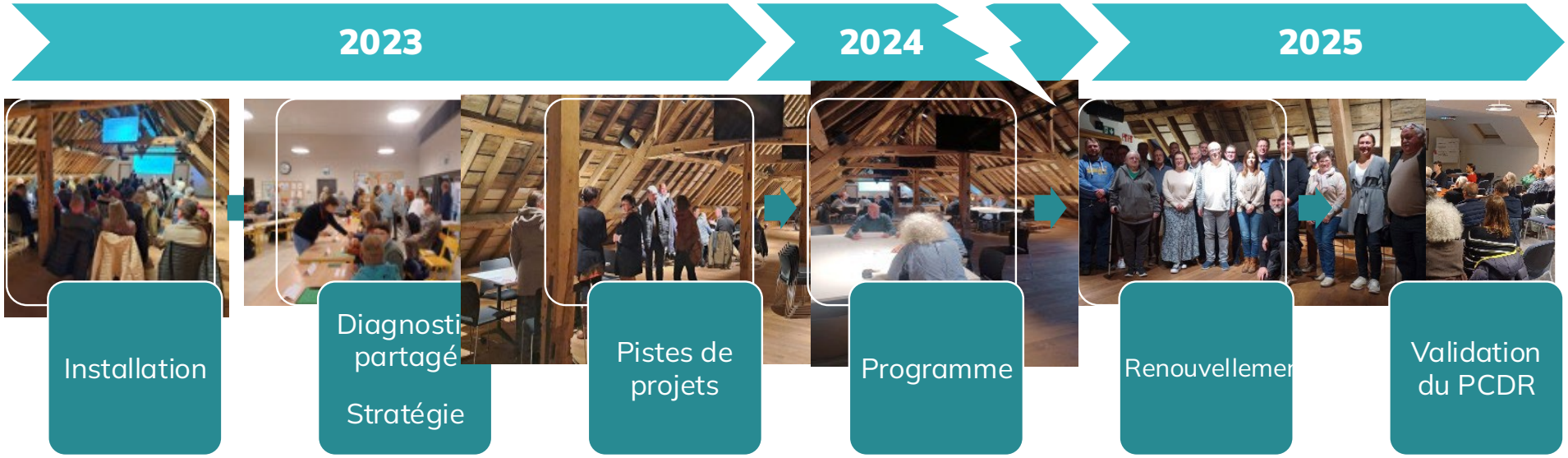
Grâce à des méthodes d'animations faisant la part belle à l'échange et à la co-construction, les membres ont d'abord travaillé sur le diagnostic partagé et sur les enjeux du territoire.

Au cours de sept réunions, la CLDR a ensuite travaillé sur les fiches-projets, tant leur sélection, leur contenu que leur programmation.

À la suite des élections communales d'octobre 2024 et à un nouvel appel à candidature, la CLDR a été renouvelée en mai 2025.

L'ensemble des rapports provisoires a été soumis à la relecture des membres de la CLDR durant l'été 2025

En octobre 2025, la Commission locale a approuvé l'avant-projet de PCDR et la proposition de première convention de subvention à solliciter auprès de la Région wallonne : aménager de petits équipements récréatifs de quartier (FP4).



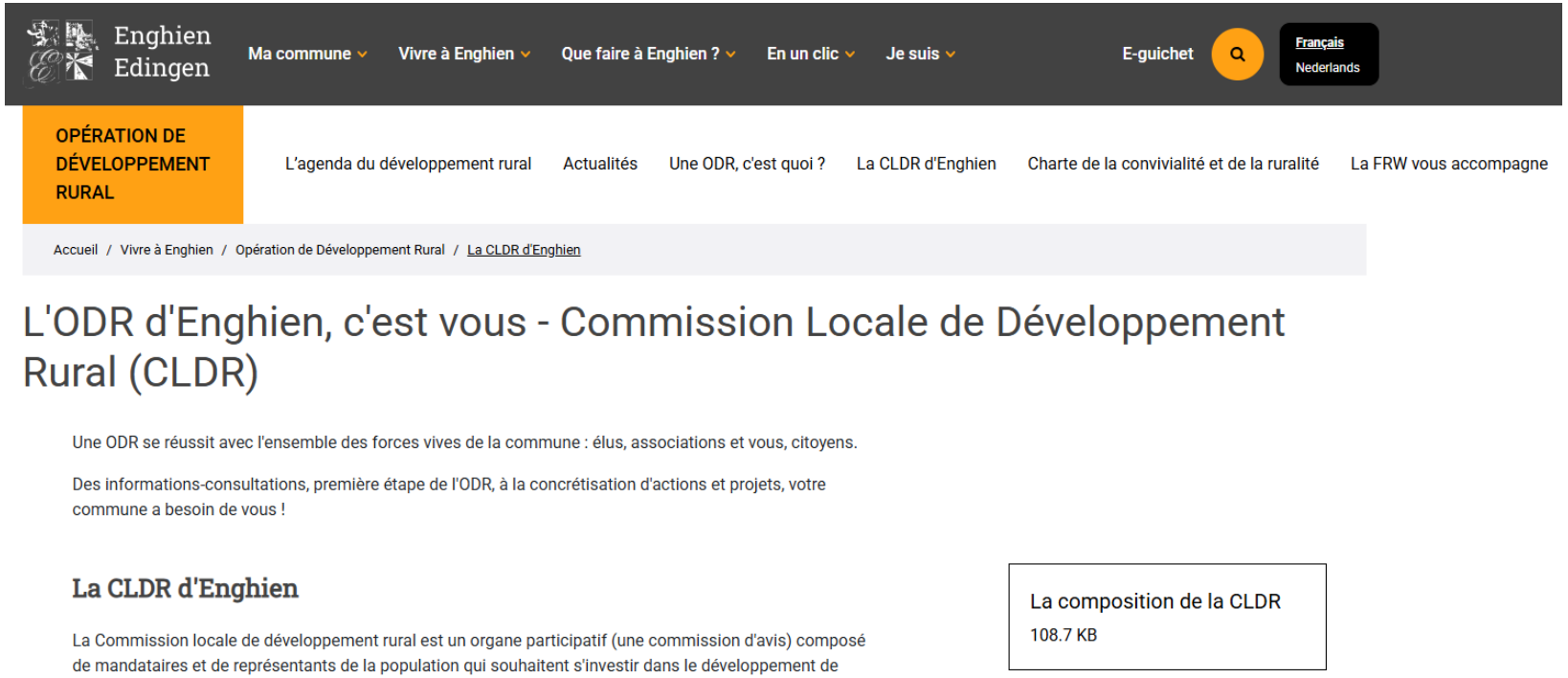
3.3. LA COMMUNICATION

Les outils de communication traditionnels ont été exploités lors de l'élaboration, afin de toucher un maximum de citoyens :

- Bulletin communal « Le News
- Presse écrite et télévision régionale
- Canaux numériques : site web communal, réseaux sociaux et panneau d'affichage électronique

Un espace du site web communal a été entièrement dédié au Développement rural :

› Informations de base concernant une ODR
› Etapes du Programmes
› La CLDR
› Documents finaux du nouveau PCDR
› Actualités liées aux actions et projets mis en place



4. Vision du territoire à 10 ans

La vision prospective d'Enghien portée par le PCDR met en articulation les stratégies et politiques thématiques existantes avec une vision élargie et transversale propre au territoire rural. En l'occurrence, la stratégie du PCDR propose de décliner le concept de Ville-Parc en cours de déploiement dans le centre-ville d'Enghien. Le PCDR définit également les valeurs transversales qui animeront la mise en œuvre des différents projets de Développement rural.

DE LA VILLE-PARC AUX VILLAGES-NATURE

Le concept de ville-parc est porté depuis une quinzaine d'années. Il vise à faire percoler le Parc d'Enghien dans la ville, à travers la végétalisation des voiries et des entrées de ville, à travers l'aménagement des espaces publics et à travers l'aménagement d'une transition lisible entre le parc et la ville. Ce concept est également appuyé par la valorisation du pôle de la gare et par l'amplification et la création de nouveaux lieux d'animation dans le centre et le parc (attractivité commerciale, convivialité, évènementiel). Ces différents éléments se concrétisent progressivement, au fur et à mesure des opportunités d'aménagements du centre-ville, dans le cadre de la rénovation urbaine notamment.

L'**appellation Villages-Nature** vise à mettre sur un piédestal le caractère rural et naturel du territoire, porté par des éléments emblématiques tels que la vallée de la Marcq, les bois d'Enghien-Silly et de Strihoux, les cœurs de village, le patrimoine ainsi que l'ensemble de la campagne enghiennoise.

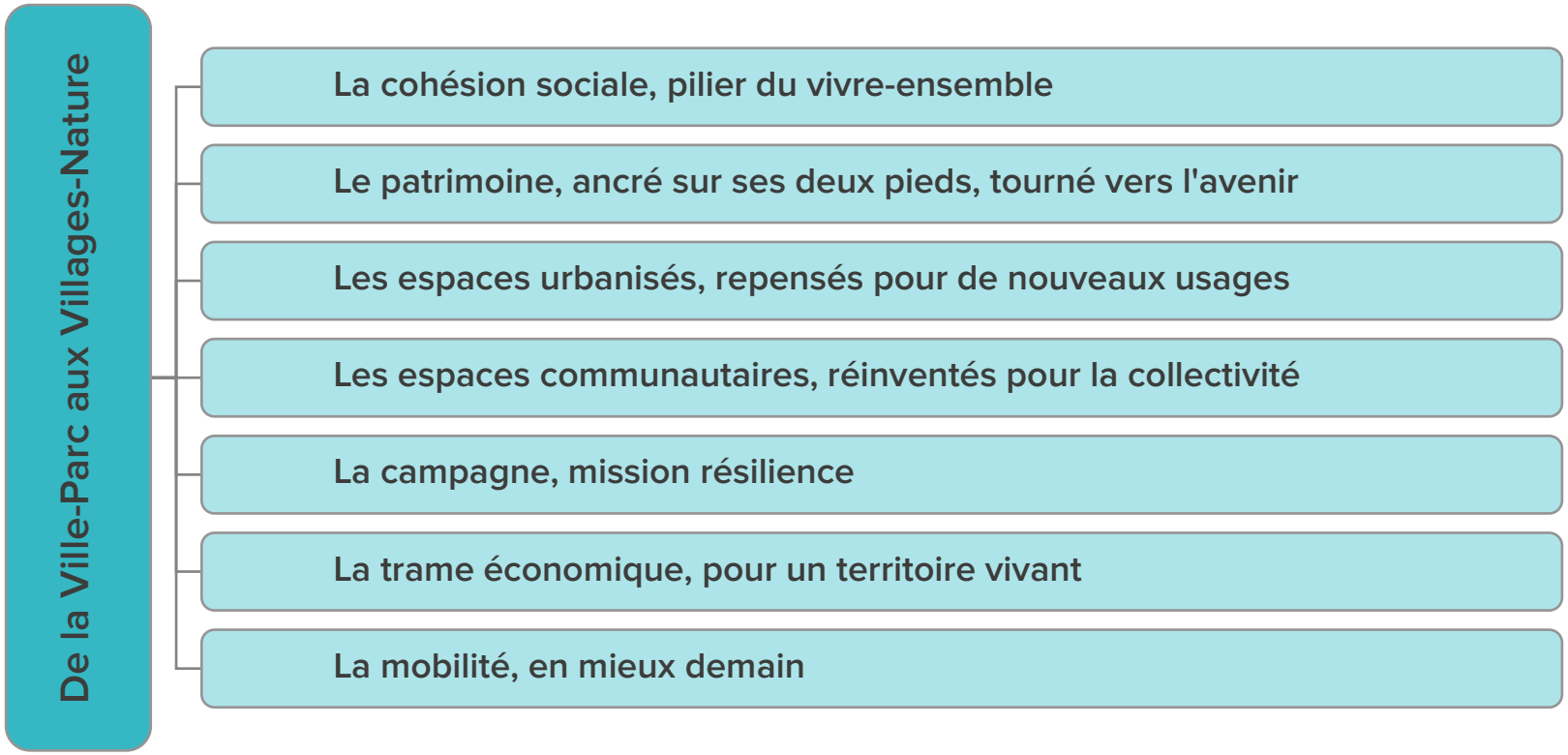
À l'aune du renouveau que le concept de ville-parc est en passe d'apporter pour le centre-ville d'Enghien, l'amplification de cette dynamique sera recherchée pour l'ensemble du territoire. Comme pour le centre-ville, il s'agit de capitaliser sur les ressources-clés d'Enghien afin de **mettre en lumière ses villages, sa campagne et sa vie rurale, en symbiose avec sa zone urbaine et son centre-ville**.

En effet, si l'identité enghiennoise est aujourd'hui essentiellement centrée sur la présence du parc et du patrimoine bâti historique du centre-ville, l'ensemble du territoire n'est pas en reste de richesses et de marqueurs identitaires qui sont et seront autant de supports de la dynamique locale et qui présentent des potentiels de valorisation significatifs. Ces différents éléments, détaillés ci-après, permettront de positionner Enghien comme **territoire rural, attractif, dynamique, tourné vers l'avenir**.

Quatre catégories de ressources locales, spécifiques à Enghien, ont pu être identifiées :

- Le **patrimoine**, vecteur d'identité et d'attractivité, est emmené par le Parc et ses riches composantes bâties, par la Maison Jonathas ou encore l'église Saint-Nicolas. Nonobstant, Enghien est parsemé d'éléments de patrimoine de proximité (patrimoine immobilier culturel, fermes anciennes, moulins, buttes castrales, etc.) qui concourent à ancrer localement les habitants et à créer des éléments d'attrait nouveaux.
- L'**attractivité touristique**, source de reconnaissance et de dynamisme, est centralisée sur le parc et ses nombreux évènements. Avec l'amplification du slow tourisme, c'est une opportunité nouvelle de diffusion de cette attractivité sur tout le territoire enghiennois.
- La **ruralité**, notamment l'agriculture et les paysages, est une composante méconnue du territoire enghiennois qui se révèle à tous ceux qui dépassent le continuum bâti de Marcq, Enghien et Petit-Enghien. C'est aussi l'opportunité de valoriser l'économie rurale locale.
- Les **trames verte, bleue et noire**, supports écologiques et paysagers, sont les proches alliées de la ruralité. Avec les démarches récentes d'aménagement foncier rural, de lutte contre les inondations et de PCDN, c'est un pan du territoire enghiennois qui prend son essor.

5. Stratégie du PCDR



6. Projets

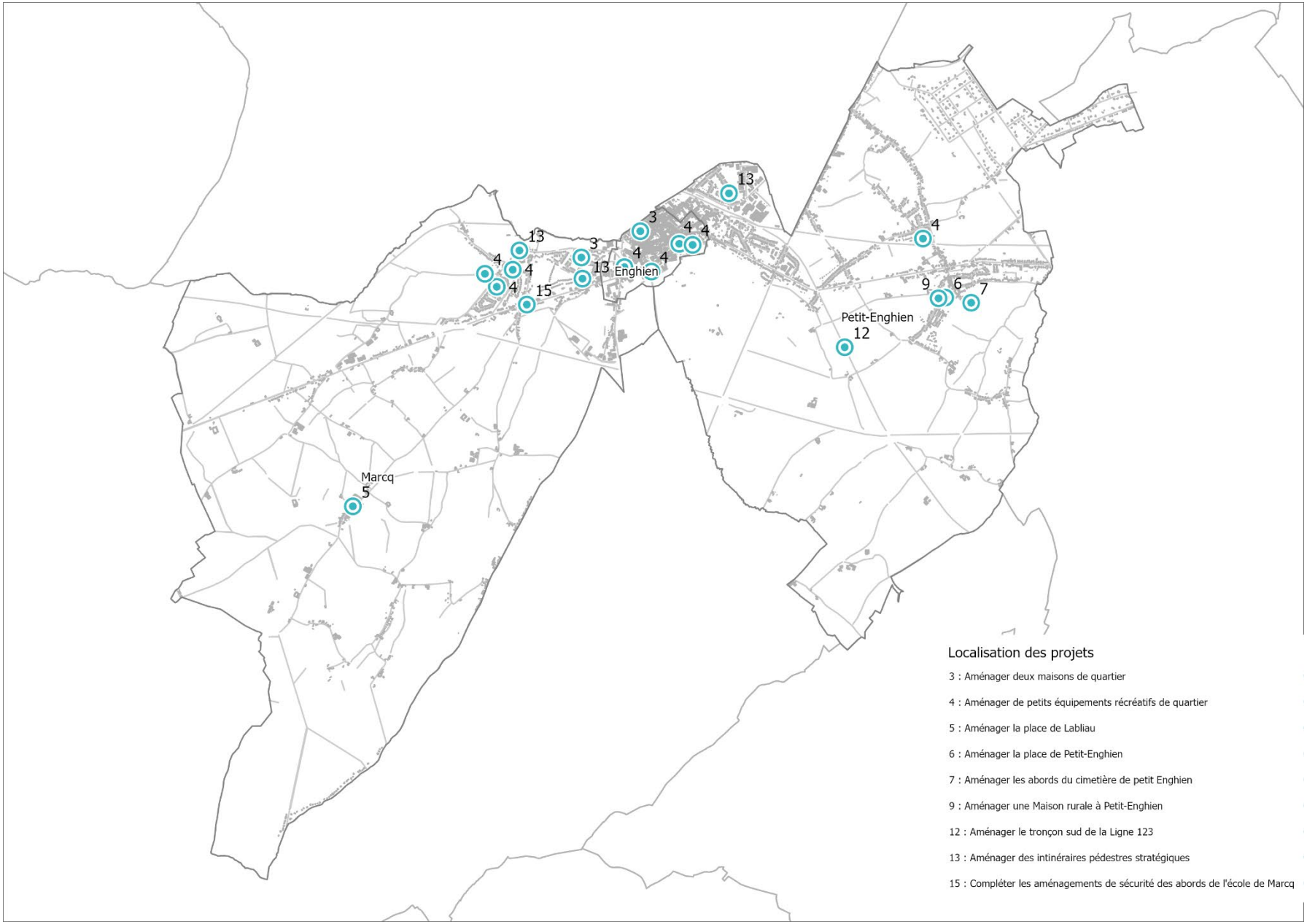
Les fiches-projets sont réparties en trois lots, correspondant à leur programmation théorique au moment de l'élaboration :

- Lot 1 : court terme, activation du projet en année 1 à 3
- Lot 2 : moyen terme, activation du projet en année 4 à 6
- Lot 3 : long terme, activation du projet en année 7 à 10

En plus des fiches-projet traditionnelles, le PCDR d'Enghien contient des fiches-mémo. Afin d'enrichir le volet opérationnel du PCDR (les fiches-projets) avec les nombreux points d'attention issus du processus participatif, ces fiches sont conçues comme un dialogue entre les citoyens et les porteurs de projet.

		Objectifs									
		Cohésion sociale	Patrimoine	Espaces urbanisés	Espaces communautaires	Campagne	Trame économique	Mobilité	Type	LOT	Piste de financement des lots 1 et 2
	Fiches-projet										
FP 1	Aménager des logements Tremplin	X	x						M	3	à préciser
FP 2	Aménager des logements intergénérationnels	X	x						M	3	à préciser
FP 3A	Aménager une maison de quartier à Marcq	X		X	X				M	1	Régie de quartier, CPAS, FLW
FP 3B	Aménager une maison de quartier à Enghien	X		X	X				M	1	Régie de quartier, CPAS, FLW
FP 4	Aménager de petits équipements récréatifs de quartier	x		X					M	1	SPW ARNE (DR)
FP 5	Aménager la place de Labliau	x	X	X				x	M	2	SPW ARNE (DR)
FP 6	Aménager la place de Petit-Enghien	x	x	X			x	x	M	1	SPW ARNE (DR)
FP 7	Aménager les abords du cimetière de Petit-Enghien	x	x	X				x	M	3	à préciser
FP 8	Marquer les entrées des villages	x	X	x			x	x	M	2	Fond propre
FP 9	Aménager une Maison rurale à Petit-Enghien	x			X				M	2	SPW ARNE (DR)
FP 10	Aménager une salle adaptée aux besoins socio-culturels	x	x		X				M	3	à préciser
FP 11	Aménager un atelier rural					X	X		M	3	à préciser
FP 12	Aménager le tronçon sud de la Ligne 123					x		X	M	3	à préciser
FP 13	Aménager des itinéraires pédestres stratégiques					x		X	M	2	SPW MI, Tous à pied, veille
FP 14	Aménager des itinéraires cyclables stratégiques					x		X	M	3	à préciser
FP 15	Compléter les aménagements de sécurité des abords de l'école de Marcq	x		x				X	M	3	à préciser

		Objectifs									
		Cohésion sociale	Patrimoine	Espaces urbanisés	Espaces communautaires	Campagne	Trame économique	Mobilité	Type	LOT	Piste de financement des lots 1 et 2
	Fiches-mémo										
Mémo 1	Soutien aux associations locales	X			x				M / I	-	-
Mémo 2	Actions de communication	X	x	x	X	x	X		I	-	-
Mémo 3	Sensbilisation au développement durable		x	x	x	X	X	X	I	-	-
Mémo 4	Création d'une Maison de Jeunes	X		x	X				M / I	-	-
Mémo 5	Développement urbain - Enghien Ville-Parc		X	X			x	X	M	-	-
Mémo 6	Trame verte		x			X	x		M / I	-	-
Mémo 7	Lutte contre les inondations			x		X			M	-	-
Mémo 8	Transports collectifs			X				X	M / I	-	-
Mémo 9	Mobilité dans le centre-ville	x		X			x	X	M	-	-
Mémo 10	Liaison cyclable gare - Qualitis			x			x	X	M	-	-
Mémo 11	Patrimoine	x	X	x			x		I	-	-
Mémo 12	Tourisme		X	x		X	X		M / I	-	-
Mémo 13	Commerces et circuits courts					X	X		M / I	-	-


13
3
4
4
13
3
4
4
4
4
4
13
Enghien
15
4
9
6
7
Petit-Enghien
12
Marcq
5
Localisation des projets
3 : Aménager deux maisons de quartier
4 : Aménager de petits équipements récréatifs de quartier
5 : Aménager la place de Labliau
6 : Aménager la place de Petit-Enghien
7 : Aménager les abords du cimetière de petit Enghien
9 : Aménager une Maison rurale à Petit-Enghien
12 : Aménager le tronçon sud de la Ligne 123
13 : Aménager des intinéraires pédestres stratégiques
15 : Compléter les aménagements de sécurité des abords de l'école de Marcq

Le PCDR d'Enghien en bref

289 personnes consultées

7 objectifs

1 enjeu

1 commission citoyenne

24 réunions citoyennes

16 projets

https://www.enghien-edingen.be/